

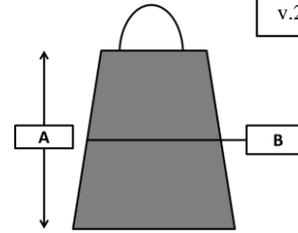
56600 / 56602 / 56605



EN ISO 11611
A1 Classe 2



	56600	56602	56605
A (cm)	90	110	120
B (cm)	60	70	90



FR Description de l'élément de protection : Tablier en cuir fendu de vache et vêtements de protection complémentaires pour le soudage et les techniques connexes pour une utilisation combinée à une combinaison de protection pour soudeur.

Domaine d'utilisation proposé : Le soudage et les techniques connexes. Combinés à une combinaison de protection pour soudeur, les tabliers sont recommandés, compte tenu de leur niveau de protection (A1+A2 classe 2), lors de l'usage de techniques manuelles générant des projections de grandes quantités de particules métalliques en fusion et qui, de ce fait, nécessitent une plus grande protection ou bien dans des conditions de travail exigeant une plus grande protection.

Nettoyage, entretien : L'élément de protection ne requiert pas de lavage ni d'entretien chimique.

Conditions de conservation : A stocker dans un endroit sec, bien aéré et frais, à l'abri de la lumière. Dans l'emballage d'origine.

Utilisation : L'élément de protection ne contient pas de matières ou substances allergisantes connues. L'élément de protection assure une protection adéquate et ne peut être utilisé que s'il est en parfait état, non endommagé et à l'état sec. Cesser immédiatement l'utilisation de tout élément de protection endommagé ou défectueux ; rendre inutilisable de manière visible l'élément de protection endommagé. L'utilisation conforme de l'élément de protection protège des risques dus au feu, aux petites particules métalliques en fusion, à la chaleur rayonnante et au toucher involontaire et bref de parties d'équipements sous tension électrique. Toutefois, elle ne protège pas des projections de grandes quantités de métal en fusion (notamment lors des opérations de fonderie), ni de l'électrocution causée par une tension électrique continue excédant les 100 V environ ou d'un contact prolongé autre que le toucher involontaire et bref de pièces sous tension électrique. Pour des raisons techniques, une protection contre le contact direct avec toutes les parties sous tension des équipements de soudage à l'arc ne peut être assurée, il importe donc de faire preuve d'une vigilance accrue lors du travail avec de tels équipements.

L'élément de protection assure une protection contre les rayons UV (UVA, UVB et UVC) générés lors du soudage et des techniques connexes (notamment, lors de soudage à l'arc électrique). En cours d'utilisation, cependant, cette protection peut baisser en fonction de l'usure du matériau constituant l'élément de protection. Cela peut être particulièrement vrai pour certains types de procédés de soudage - par exemple, le soudage à l'arc au gaz inerte ou actif (MIG / MAG) - où l'intensité du rayonnement UV, la chaleur rayonnante, ainsi que les plus grandes quantités d'étincelles et de métal fondu dégradent très rapidement le niveau de protection. En cours d'utilisation, l'élément de protection doit être vérifié régulièrement de ce point de vue également (méthode de contrôle simple à faire chaque semaine : exposer l'élément à la lumière d'une lampe de 100 W, si celui-ci laisse passer la lumière, il laissera également passer le rayonnement UV) et les agents exposés aux UV doivent en être informés. Ils doivent être également avertis du fait que s'ils ressentent des symptômes assimilables à des brûlures, cela signifie la pénétration dans leur corps de rayons UVB et, par conséquent, l'obligation de réparation ou de remplacement de l'élément de protection utilisé et éventuellement l'utilisation d'équipements de protection additionnels.

Les tabliers de soudeur de codes 56600, 56602 et 56605 offrent une protection suffisante uniquement pour les parties qu'elles recouvrent ; pour les travaux de soudage, ils doivent être combinés à des équipements de protection protégeant le reste du corps. Pour certaines opérations (notamment, lors du soudage au-dessus de la tête), des équipements de protection additionnels sont nécessaires pour assurer une protection adéquate.

La taille (largeur) du tablier doit être choisie de manière à ce que le corps du porteur soit recouvert à l'avant au moins d'une couture latérale à l'autre.

Il y a dégradation du pouvoir de protection face au feu au cas où le vêtement de sécurité du soudeur serait imprégné de matériaux combustibles.

L'augmentation de la teneur en oxygène de l'air diminue significativement la protection face au danger des flammes. Il convient d'être particulièrement vigilant dans le cas d'interventions dans des espaces restreints où l'air peut devenir riche en oxygène.

La capacité d'isolation électrique de l'élément de protection baisse lorsque le vêtement est mouillé, sale ou trempé de sueur.

Ce vêtement de protection additionnel ne fournit la protection indiquée que s'il est utilisé en complément avec une combinaison de protection pour soudeur.

Il importe de noter que les conditions de travail peuvent différer de celles de l'examen d'évaluation de la conformité à la sécurité du travail ainsi, la durée d'utilisation de l'élément de protection dépend essentiellement, en dehors de son intégrité, des conditions de son emploi.

Les symboles sont marqués d'une façon indélébile sur l'étiquette cousue aux tabliers de codes 56600, 56602 et 56605 et apposée à l'emballage de l'élément de protection.

EN Title of the protective equipment: apron made of cow leather as accessory protective clothing for welding and related procedures for use in combination with SDL-20 and SKL-10 welding protective clothing

Protective capacity: If used in combination with a welding protective overall, this protective equipment provides "Class 2: A1+A2" protection across the protected body surface pursuant to the MSZ EN ISO 11611:2008 standard.

Protection class: Category of the protective equipment according to the issued CE type certificate: 2.

Recommended application area: Welding and related procedures if used in combination with the welding protective overall; the protection level (Class 2: A1+A2) recommends that the apron be used for manual procedures requiring an increased level of protection due to the occurrence of a high number of metal splashes (e.g. manual arc welding using basic or cellulose type electrode, CO₂ or mixed-gas-shielded consumable electrode arc welding, high voltage inert shielded consumable electrode arc welding, self-protective powder core arc welding, plasma cutting, arc planning, oxygen cutting, thermal dispersion) and under work circumstances requiring a higher level of protection (e.g. confined space, welding/cutting performed overhead or in a similarly restricted posture).

Cleaning and maintenance: The protective equipment can be neither washed nor dry-cleaned.

Storage: Keep in a properly ventilated, dry and cool place in the original packaging and do not expose to sunlight.

Packaging: 5 pcs kept in nylon bags and supplied with this information

Usage: The protective equipment does not contain any known allergen. Use only completely intact and dry protective equipment, otherwise proper protection is not guaranteed. Discontinue use of damaged or defective protective equipment immediately and noticeably mark the equipment to prevent others from using it.

If the protective equipment is in good condition and used as intended, it provides protection against the risks associated with accidentally and briefly touching flames, small molten metal drops, radiating heat and the parts of equipment under voltage. However, it does not provide protection against a large quantity of metal splashes (e.g. foundry operations), DC voltage above 100V or electric shock caused by lasting exposure (beyond accidental touch). In case of any such risks, please use additional protective equipment.

Since it is technically impossible to prevent all parts of the arc welding equipment under voltage from being directly touched, working with such equipment requires special attention. The protective equipment provides protection against UV radiation (UVA, UVB and UVC) created during welding and related procedures (i.e. all electric arc welding applications). However, this type of UV protection may decrease as the material of the protective equipment wears out. This might particularly apply to certain types of welding operations such as inert or active shielded arc welding (MIG/MAG) where the intense UV radiation, the radiating heat and the large amount of sparks and melted metal drops may quickly deteriorate the level of protection. Periodically, the protective equipment shall be checked for this type of protection (a simple weekly test is to hold the clothes toward a light source (e.g. a 100W bulb) and see if the visible light penetrates the cloth; if so, the UV radiation will also penetrate the clothes), and the employees exposed to UV radiation shall be informed of this fact. Employees shall also be informed of the fact that if they experience sunburn-like symptoms on their body surface, it